

<http://www.econospheres.domainepublic.net/Un-socle-d-inegalites>



Un socle d'inégalités structurelles

- Archives Textes -



Date de mise en ligne : mardi 20 mars 2018

Copyright © Econosphères - Tous droits réservés

L'Europe se présente souvent comme un modèle sur le plan social, grâce au système de sécurité sociale, à l'institutionnalisation des organisations syndicales amenant à une concertation lors des conflits entre salariés et employeurs, des mécanismes de fiscalité progressive... Ce que les autorités communautaires reprennent régulièrement à leur compte, alors que ces institutions datent de l'immédiate après-guerre, bien avant la création de l'Union européenne ou même de son prédécesseur, la Communauté économique européenne (CEE).

[<http://www.econospheres.domainepublic.net/IMG/jpg/ue-inegalitestructurelles.jpg>]

Au contraire, depuis l'existence des organes communautaires et surtout depuis 1985, toutes ces conquêtes sociales sont petit à petit détricotées, voire carrément démantelés. Le travail flexible et précaire est développé. Il remplace de plus en plus les contrats à durée indéterminée, les CDI. La chasse aux chômeurs est organisée. Les droits sociaux sont en péril. L'âge de mise en retraite est relevé, les prépensions supprimées. Tout cela est organisé à l'échelle européenne, avec la complicité explicite des gouvernements des États membres.

Les propositions associées au livre blanc sur l'avenir de l'Europe ne changent pas la donne. Elles renforcent même ces orientations en faveur des intérêts des grandes entreprises au détriment des travailleurs et des citoyens.

Le document le plus clair en ce sens est le rapport des cinq présidents qui prélude au livre blanc. Dans celui-ci, il est écrit : « En fin de compte, une économie compétitive est une économie dans laquelle les institutions et les politiques permettent aux entreprises productives de prospérer. Le développement de ces entreprises soutient alors la croissance de l'emploi, des investissements et du commerce. ».

Il précise : « Chaque État membre de la zone euro devrait créer un organe national chargé de suivre les performances et les politiques dans le domaine de la compétitivité. (...) Ces autorités de la compétitivité devraient être des entités indépendantes ayant pour mandat de « déterminer si les salaires évoluent en accord avec la productivité, par comparaison avec l'évolution dans d'autres pays de la zone euro et chez les principaux partenaires commerciaux comparables », comme cela a déjà été convenu par une large majorité d'États membres dans le cadre du pacte pour l'euro plus. » [1]

Dans ce cadre, les responsables européens confirment leur projet de flexicurité, cette notion qui vise à faire accepter par les salariés et leurs organisations syndicales la flexibilité du travail avec tous ses aspects négatifs (salaires insuffisants, horaires coupés, réduction des droits, allongement des temps de travail effectifs, empiètement sur la vie privée...) en échange d'une pseudo-protection de l'emploi. À l'époque du forcing des autorités communautaires sur la question, en 2004-2005, les syndicats avaient manifesté leur réticence, voire leur opposition.

Mais, avec les nouveaux documents, les dirigeants européens tentent d'aller encore plus loin. Ils indiquent d'abord que la manière d'atteindre une amélioration sociale et environnementale est de rendre les firmes plus compétitives. Cela suppose que les salariés doivent accepter dans un premier temps des sacrifices en matière salariale ou sur le plan de la flexibilité, en espérant dans un second temps avoir un « retour sur investissement », qui risque souvent de ne jamais arriver.

Ensuite, ils veulent introduire des organes nationaux chargés de veiller à ce que les salaires évoluent en fonction de

la productivité et des partenaires commerciaux. Que ce soit organisé dans chaque pays membre à travers une entité institutionnelle ayant un caractère contraignant est une nouveauté, qui va accroître la pression sur les travailleurs et sur les salaires.

Pour la plupart des pays européens, les échanges de marchandises et de services s'effectuent au sein de l'Union. Dans ces conditions, il ne peut y avoir de rattrapage social. Les rémunérations des travailleurs, soit entre 80 et 85% de la population active, ne peuvent évoluer plus vite que la productivité et que les salaires dans les pays voisins. En cas d'inégalités importantes - ce qui est le cas -, les possibilités de les amoindrir sont donc complètement exclues (voir encadré CQFD). Cela en dit long sur les soi-disant velléités communautaires d'asseoir un socle de droits sociaux en Europe [2]...

Joseph Stiglitz contre la compétitivité

Joseph Stiglitz est un célèbre économiste américain. Il a été chef du Conseil économique sous l'administration Clinton. Il passe ensuite à la Banque mondiale toujours comme économiste en chef. Il assiste à ce poste à l'intervention désastreuse du Fonds monétaire international (FMI) dans les pays de l'Asie de l'Est en 1997. Il décide de claquer la porte des institutions internationales et commence à publier des livres plus critiques sur la mondialisation et le développement des inégalités à l'échelle mondiale. En 2001, il reçoit le « prix Nobel d'économie » pour des travaux antérieurs sur l'imperfection de l'information dans l'économie marchande et ses conséquences.

En 2016, il publie un ouvrage sur l'Europe à partir de ses nombreux contacts avec les milieux académiques et politiques du vieux continent : « L'euro. Comment la monnaie unique menace l'avenir de l'Europe ». Il critique vivement les orientations choisies par les autorités communautaires et estime que ces politiques vont mener à terme à l'éclatement de la zone euro et même de l'Union. Il espère que cela change. Il n'est pas partisan d'un retour aux Etats nations.

Dans ce cadre, il écrit à propos de la compétitivité : « L'Allemagne déclare que tous les pays devraient faire comme elle. Mais la vertu de l'Allemagne est d'un type très particulier : par définition, on l'a vu, les pays ne peuvent pas être tous en excédent, et ce que fait l'Allemagne pour créer ses excédents creuse, de facto, le déficit d'un autre pays ». [3] Il ajoute : « Les excédents sont un danger parce que, pour tout excédent, il doit y avoir un déficit (autrement dit, si un pays exporte plus qu'il n'importe, un autre pays doit importer plus qu'il n'exporte), et que les déficits doivent être financés » [4]. C'est donc une politique suicidaire et menant nécessairement à des tensions internationales.

CQFD

Imposer que les salaires ne peuvent évoluer qu'en fonction de la productivité revient à assurer que les entreprises, et donc ceux qui en vivent essentiellement, à savoir les principaux actionnaires et leurs dirigeants, gagnent davantage d'argent. Un peu de mathématique simple le montre aisément.

Partons du taux de profit. Celui-ci représente le rapport entre le bénéfice et le capital investi. De manière générale, sur le plan comptable, ceci correspond au ratio entre le bénéfice d'exploitation et les amortissements [5], d'une part, et le stock d'actifs fixes, d'autre part.

Appelons P ce bénéfice d'exploitation [6] et K le stock d'actifs. Le taux de profit, qu'on représente généralement par la lettre grecque \dot{A} , est donc P/K . Le profit est la différence entre la valeur ajoutée par chaque firme, soit VA, et la masse salariale, soit W. C'est ce qui a été produit en propre par l'entreprise moins le coût salarial. Dès lors :

$$\dot{A} = P/K = (VA - W)/K$$

Divisons chaque élément de la fraction par le nombre d'emplois, soit L :

$$\dot{A} = P/K = (VA - W)/K = (VA/L - W/L)/K/L = (VA/L - w)/K/L$$

Où w est le salaire individuel (sous sa forme « coût » incorporant les cotisations à la sécurité sociale et le précompte professionnel).

VA/L symbolise la productivité, c'est le montant de valeur ajoutée que chaque salarié crée. Si le salaire ne peut augmenter qu'en fonction de la productivité, cela veut dire que la différence doit être normalement positive et le taux de profit doit à ce moment augmenter. Mathématiquement, on représente cela de la façon suivante (en se souvenant que signifie « est plus grand ou égal » et " indique une différence, soit ici une hausse) :

"VA/L" > w, donc " \dot{A} > 0 (la productivité augmente plus vite que les salaires, donc le profit doit s'élever).

En d'autres termes, le fait d'imposer que les salaires évoluent moins vite ou à la même vitesse que la productivité peut être compris comme la volonté de distribuer une partie plus grande de la richesse produite par le travail aux détenteurs de capitaux, et de diminuer la part de la valeur ajoutée qui revient aux travailleurs qui ont pourtant produit cette valeur ajoutée.

Toute cette politique en faveur de la compétitivité a bien comme objectif final d'améliorer la situation des firmes, des plus grandes d'entre elles, et de leurs acteurs majeurs, à savoir les principaux actionnaires et le management. L'Union européenne est bien un instrument au service des multinationales. Le discours pseudo social ou environnemental des autorités communautaires ne doit pas faire illusion.

Henri Houben, Â« Un socle d'inégalités structurelles Â» Éconosphères, mars 2018, texte disponible à l'adresse :
[\[http://www.econospheres.be/Un-socle-d-inegalites\]](http://www.econospheres.be/Un-socle-d-inegalites)

[1] . Jean-Claude Juncker, Donald Tusk, Jeroen Dijsselbloem, Mario Draghi et Martin Schultz, « Compléter l'Union économique et monétaire européenne », Bruxelles, 22 juin 2015, p.9 : https://ec.europa.eu/commission/sites/beta-political/files/5-presidents-report_fr.pdf.

[2] . Commission européenne, « Mise en place d'un socle européen des droits sociaux », Communication de la Commission au parlement européen, au conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions, Bruxelles, 26 avril 2017 :
<http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX:52017DC0250&from=EN>. Un sommet européen prévu pour le 17 novembre 2017 devrait en débattre.

[3] . Joseph Stiglitz, L'euro. Comment la monnaie unique menace l'avenir de l'Europe, éditions Les Liens qui libèrent, Paris, 2016, p.151.

[4] . Joseph Stiglitz, op. cit., p.293.

[5] . C'est-à-dire les investissements effectués dans les actifs fixes (terrains, bâtiments, machines, outils, etc.) décomposés annuellement durant le temps de vie de ces avoirs.

[6] . En fait, de façon stricte, on devrait l'appeler le cash flow d'exploitation (bénéfices + amortissements).